



ASSOCIATION DES ELEVEURS DE TROT DU CENTRE-EST

le 20 mai 2021

Cher adhérent,

Trouvez en pièces jointes, deux bulletins d'inscriptions yearling et foal dont vous pourrez faire autant de photocopies qu'il vous sera nécessaire.

La vente aura lieu le **Mercredi 22 septembre**.

Afin de réaliser (pédigrées, pub, impression) d'envoyer par courrier et de distribuer (sur les hippodromes de la région) notre catalogue, la clôture des inscriptions est fixée au :

Vendredi 25 Juin – (dernier délai)

FOAL : si vous n'êtes pas en possession du livret, venez avec le **formulaire d'identification provisoire (feuille rose)**.

YEARLING : **Vidéo**, l'AETCE demandera une participation de 60 € par poulain à régler à l'inscription.

N'oubliez pas les numéros UELN, Transpondeur ainsi que le numéro Sire + Lettre, ce qui facilite grandement la fabrication des pédigrées.

Cette année, le protocole vaccinal mis en place par la SECFa changé

Première injection moins d'un an. Rappel entre 21 et 60 jours. Deuxième rappel entre 4 et 6 mois. Seuls les yearlings à jour de leurs vaccinations pourront passer sur le ring.

Sachez encore que le ou les propriétaires d'un ou plusieurs poulains doivent être adhérent à l'AETCE pour les inscrire au catalogue, au prix de 190 € le premier, 170 € le poulain suivant et que la lettre tirée au sort pour définir l'ordre alphabétique est le **E**.

N'attendez pas le dernier moment pour les inscrire à la vente.

Sachant que malgré toutes ces nouvelles contraintes nous pouvons compter sur vous, le bureau vous remercie de votre compréhension.

Très cordialement.

Philippe Cohen